

## **Etude la notation sociétale – Influence des systèmes économiques et sociaux -**

**Igalens Jacques, Professeur des Universités  
Université Toulouse I / IAE de Toulouse - CRG**

**Déjean Frédérique, Maître de Conférences  
Université Toulouse I / IAE de Toulouse – CRG**

2, rue du Doyen Gabriel Marty, 31042 Toulouse Cedex 9

Tel : +33561635666

[Frederique.Dejean@univ-tlse1.fr](mailto:Frederique.Dejean@univ-tlse1.fr)

**El-Akremit Assaad , Maître de Conférences  
Université Toulouse I - LIRHE**

### **Résumé**

Cette étude porte sur les conséquences de la diversité des systèmes économiques et sociaux sur la performance sociale des entreprises (PSE). A partir de la typologie des modèles de capitalisme développée par Amable (2005), nous identifions cinq groupes de pays au sein desquels nous nous intéressons aux spécificités de la PSE. Nous postulons que les résultats de la PSE sont en partie liés à l'appartenance de l'entreprise à un système économique et social. La PSE est mesurée sur la base des notes fournies par l'agence européenne de notation extra-financière Vigeo Nos résultats démontrent l'influence de la nature du système économique et sociale sur la PSE, confirmant ainsi l'importance de ce facteur pour expliquer les différences de notations sociétales.

**Mots clés :** performance sociale de l'entreprise, notation extra-financière, systèmes économiques et sociaux.

## INTRODUCTION

Les exigences de compétitivité auxquelles doivent faire face les entreprises ont sensiblement évolué du fait de la mondialisation. La volonté et la capacité d'innovation des entreprises s'en sont trouvées renforcées. L'adoption de stratégies socialement responsables destinées à accroître la performance sociétale s'inscrit dans cette démarche.

Le foisonnement des travaux académiques sur la performance sociale de l'entreprise<sup>1</sup> rend les tentatives de définition difficiles. On peut néanmoins se référer aux travaux de Wood, en particulier l'article de 1991 dans lequel l'auteur précise que la performance sociale de l'entreprise résulte d'une « configuration organisationnelle de principes de responsabilité sociale, de processus de sensibilité sociale, de politiques et de résultats observables qui sont liés aux relations sociétales de l'entreprise » (Wood, 1991, p.693). Cette définition souligne la nature multidimensionnelle de la notion. Elle présente surtout la performance sociétale comme étant un concept permettant d'appréhender les liens entre l'entreprise et la société civile. En effet, la PSE dépend des attentes d'un certain nombre de parties prenantes de l'entreprise et, à ce titre, ses différentes dimensions devraient être liées aux caractéristiques du système économique et social auquel l'entreprise appartient.

Généralement, dans les systèmes de notation sociétale proposés par les agences de notation extra-financière, si le rôle du secteur est mis en évidence, l'influence de la nature du système économique et social reste ignorée (Agle et Kelley, 2001 ; Ruf, Muralidhar et Paul, 1998 ; Sharfman, 1996). Les caractéristiques du système économique et social dans lequel évolue l'entreprise ont une influence sur les attentes des parties prenantes et ainsi conditionnent la performance sociale de l'entreprise. Ainsi, l'intégration des caractéristiques de l'environnement économique et social de l'entreprise devrait permettre d'expliquer les différences de notation existantes.

Dans cette communication, nous nous intéressons donc à l'influence de la diversité des systèmes économiques et sociaux sur la notation sociétale. Pour cela, nous fondons notre analyse sur l'approche développée par Amable (2005) qui distingue cinq types de capitalisme : l'économie libérale de marché, le modèle social-démocrate, le modèle européen continental, le modèle méditerranéen et le modèle asiatique. À partir de cette typologie, nous postulons que les

---

<sup>1</sup> Performance Sociale de l'Entreprise : PSE

entreprises vont présenter des caractéristiques en matière de PSE différentes en fonction de leur appartenance à un système économique et social. Nous nous proposons de tester cette hypothèse en utilisant la notation extra-financière de l'agence européenne Vigeo.

Dans un premier temps, nous présentons les différentes variétés de systèmes économiques et sociaux. Cette typologie nous conduit à préciser les spécificités de la PSE inhérentes à chaque modèle. Le modèle de notation de Vigeo ainsi que ses implications en termes de mesure de la PSE est développé dans une deuxième partie. La méthodologie fait l'objet de la troisième partie. La dernière partie est consacrée à la présentation des résultats et à leur discussion.

## **1. LES DIFFERENTS SYSTEMES ECONOMIQUES ET SOCIAUX ET LEURS IMPLICATIONS POUR LA PSE**

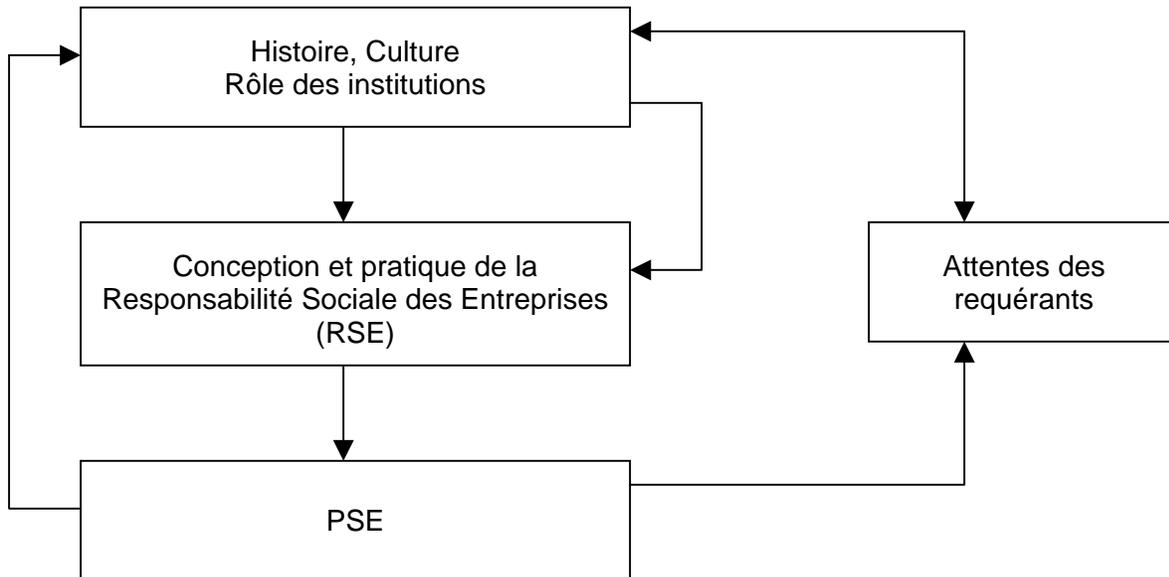
À l'ère de la mondialisation, la diversité des systèmes économiques et sociaux demeure. De nombreux travaux sont consacrés à l'explication de cette diversité. L'histoire, la culture, la nature et le rôle des institutions ont tour à tour été mobilisés (Albert, 1991 ; Aoki, 1995 ; Hall et Soskice, 2001 ; Amable 2005).

Trois problèmes peuvent être distingués. Le premier est relatif à la mise en évidence et à la caractérisation de chacun des systèmes économiques et sociaux. Le second a trait à l'explication de ces différences et le troisième aux conséquences. Bien entendu, ces trois problèmes ne sont pas indépendants et les deux derniers sont fortement liés aux choix qui sont effectués pour caractériser les systèmes économiques et sociaux. Il est également évident que les conséquences, ou du moins certaines d'entre elles, ont des influences sur l'évolution de systèmes de sorte que chacun d'entre eux est à la fois la cause et l'effet des conséquences qu'il produit (Giddens, 1987). Notre communication concerne les conséquences de la diversité des systèmes économiques et sociaux sur la notation sociétale. Si certains auteurs ont déjà relevé les conséquences de la diversité des systèmes économiques et sociaux sur le gouvernement d'entreprise (Maati, 1999), notre contribution est limitée à la performance sociale des entreprises.

Dans la mesure où la PSE dépend des attentes de nombreux requérants ainsi que des choix et des politiques mis en place par l'entreprise pour y répondre, nous postulons que les résultats de la PSE seront en partie liés à l'appartenance de l'entreprise à un système économique et social (Pasquero, 1989) et que ces résultats renforcent les déterminants des systèmes économiques et sociaux. Le schéma ci-dessous est une illustration du modèle général de PSE. Dans cette

communication, l'impact des attentes des parties prenantes sur les résultats de la PSE ne sera pas abordé.

Figure 1 – Modèle général de la PSE



Le contexte de la mondialisation a profondément marqué l'évolution des entreprises en les obligeant à innover dans tous les domaines pour faire face aux nouvelles exigences de compétitivité. L'innovation dépend en grande partie de l'adaptabilité des ressources humaines, c'est-à-dire à la fois de leur capacité à acquérir des compétences nouvelles et de leur mobilisation au service des objectifs de l'entreprise. Si cette double exigence est universelle, l'histoire, la culture et les institutions de chaque système économique et social forgent un cadre réglementaire normatif et cognitif particulier qui incite les entreprises à adopter des politiques sociales différentes (North, 1990). Les salariés et leurs représentants, les syndicats, agissent dans le cadre d'un système de relations professionnelles à la fois contraint par les institutions sociales et permettant la reproduction voire le renforcement de ces mêmes institutions. Sous la double pression d'un cadre institutionnel et de l'action des requérants, l'entreprise effectue des choix de politique sociale, les met en œuvre et obtient des résultats (volet social de la PSE). Ces résultats se traduisent par un niveau d'emploi, de rémunération, par des conditions de travail qui vont, en retour, conforter les institutions et influencer les attentes des requérants salariés et syndicaux.

Les deux systèmes économiques et sociaux qui ont été les plus unanimement opposés par la littérature sont le système orienté marché en vigueur aux USA et au Royaume-Uni et le système

orienté banque en vigueur en Allemagne et au Japon. Le modèle allemand évite les tensions nées du modèle de pleine concurrence anglo-américain en associant les requérants au gouvernement d'entreprise, notamment les banques (la *hausbank*) et les représentants du monde du travail (Albert, 1991). Hall et Soskice évoquent la même distinction sous le terme d'économie libérale de marché et d'économies coordonnées de marché. Cette dichotomie s'appuie essentiellement sur les mécanismes de coordination (Hall et Soskice, 2001). En centrant leur analyse sur l'innovation, d'autres auteurs ont distingué quatre types de systèmes sociaux : un modèle fondé sur le marché, un modèle méso-corporatif représentatif du Japon, un modèle social-démocrate représentant les économies scandinaves et un modèle d'intégration européenne (Amable, Barre et Boyer, 1997). Ces modèles ont été caractérisés par les formes institutionnelles des secteurs de la finance, de l'emploi et de l'éducation.

Nous avons retenu l'approche de Amable qui distingue cinq types de capitalisme : le marché, le modèle social-démocrate, l'europpéen continental, le méditerranéen et l'asiatique (Amable, 2005). Dans le capitalisme de marché, la concurrence constitue l'élément essentiel. Elle rend les entreprises très réactives, notamment concernant l'emploi. Le modèle social-démocrate réagit à la pression de la concurrence par un mélange de protection modérée de l'emploi, un haut niveau de protection sociale et l'accès facile à la formation. Un système de négociations sociales coordonnées permet une fidélisation des salariés fondée sur la solidarité. Le modèle europpéen continental est caractérisé par un degré plus élevé de protection de l'emploi et une protection sociale moins élevée. Un système financier centralisé facilite l'élaboration de stratégies à long terme pour les entreprises. Les négociations salariales sont coordonnées et une politique des salaires fondée sur la solidarité est développée mais à un degré moindre que dans le modèle précédent. Le modèle méditerranéen est caractérisé par une protection de l'emploi plus forte et une protection sociale moins forte que dans le modèle europpéen continental. Enfin, le modèle asiatique dépend fortement des stratégies industrielles des grandes firmes, établies en collaboration avec l'Etat, et d'un système financier centralisé qui permet le développement de stratégies à long terme.

L'auteur de cette typologie a testé sa pertinence sur les 21 pays de l'OCDE dans les années 1990. Bien qu'il remarque qu'un pays donné ne relève pas systématiquement du même modèle pour chaque dimension étudiée, son analyse aboutit à la correspondance suivante entre modèle et pays (Tableau 1).

Selon Amable, les cinq modèles de capitalisme se distinguent à partir de la combinaison des cinq dimensions suivantes : les marchés de produits et de services, le marché du travail, le système financier, la protection sociale et l'éducation (Amable, 2005, p.223-224).

En partant des caractéristiques principales de chacun des modèles de capitalisme proposés par Amable, nous avons postulé des différences en matière de PSE, différences fondées sur les particularités de chaque modèle. Ainsi, nous cherchons à démontrer que les choix et les résultats des entreprises demeurent fortement déterminés par le modèle de capitalisme auquel elles appartiennent.

Tableau 1 – Typologie des systèmes économiques et sociaux (Amable, 2005)

Type de capitalisme	Caractéristiques principales	Pays
<b>Libéral de marché</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marchés de produits déréglementés</li> <li>- Flexibilité du marché du travail</li> <li>- Système financier et gouvernement d'entreprise fondés sur le marché</li> <li>- Modèle libéral de protection sociale</li> <li>- Système éducatif concurrentiel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Royaume-Uni</li> <li>- USA</li> <li>- Canada</li> <li>- Australie</li> </ul>
<b>Européen continental</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marchés de produits faiblement réglementés</li> <li>- Marchés du travail coordonnés</li> <li>- Système financier fondé sur les institutions financières</li> <li>- Modèle corporatiste de protection sociale dans lequel les allocations sont fondées sur l'emploi</li> <li>- Système éducatif public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- France</li> <li>- Allemagne</li> <li>- Autriche</li> <li>- Belgique</li> <li>- Irlande</li> <li>- Norvège</li> <li>- Suisse</li> <li>- Pays-Bas</li> </ul>
<b>Social-démocrate</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marchés de produits réglementés</li> <li>- Marchés du travail réglementés</li> <li>- Système financier constitué par des banques</li> <li>- Modèle universel de protection sociale</li> <li>- Système éducatif public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suède</li> <li>- Finlande</li> <li>- Danemark</li> </ul>
<b>Asiatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concurrence « dirigée » plutôt que réglementée</li> <li>- Marchés du travail réglementés</li> <li>- Système financier constitué par des banques</li> <li>- Faible niveau de protection sociale</li> <li>- Système éducatif privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Corée</li> <li>- Japon</li> </ul>
<b>Méditerranéen</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marchés de produits réglementés</li> <li>- Marchés du travail réglementés</li> <li>- Système constitué par des banques</li> <li>- Protection sociale limitée</li> <li>- Système éducatif faible</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Italie</li> <li>- Espagne</li> <li>- Portugal</li> <li>- Grèce</li> </ul>

## 2. PRESENTATION DU MODELE VIGEO

Le recours au système de notation extra-financière développé par des agences spécialisées est désormais fréquent, notamment dans les travaux sur le lien entre la performance sociétale et la performance financière (Margolis et Walsh, 2003 ; Rowley et Berman, 2000 ; Griffin et Mahon, 1997). L'utilisation de ces notations suscite des interrogations quant à la pertinence de la construction des bases de données. En particulier, Wood et Jones (1995) remarquent que les modèles des agences de notation extra-financière ne sont que faiblement cohérentes avec les modèles théoriques de la PSE et ne sont pas exemptes de toute dimension idéologique. Ainsi, l'agence de notation américaine KLD propose un modèle fondé sur une approche de type *screening* négatif : des critères sur le caractère controversé de certaines activités permettent de mesurer le degré d'implication des entreprises dans ces secteurs (alcool, armement, jeux de hasard, industrie militaire et nucléaire, tabac). Cette approche binaire ne permet pas d'appréhender le caractère multidimensionnel de la PSE (Igalens et Gond, 2005). De ce fait, afin d'utiliser une mesure cohérente avec les spécificités de la PSE explicitées dans la première partie, nous avons retenu le modèle de l'agence européenne Vigeo.

Le modèle d'analyse de VIGEO recourt aux principes de gestion de la qualité totale autour d'un référentiel baptisé « L – D – R », pour « Leadership – Déploiement – Résultats », qui est une adaptation libre des trois premières étapes de la fameuse « roue de Deming » (*Plan, Do, Check, Act*) et qui sera mobilisé de manière transversale pour configurer les modalités de construction des notes sur les six domaines.

Les six domaines sont issus des cinq domaines qui existaient à l'époque d'ARESE : Environnement, RH, Clients-fournisseurs, Actionnaires et Société civile qui ont été en partie rebaptisés, par exemple Actionnaires est devenu « Gouvernement d'entreprise » et Société civile est devenu « engagement sociétal » tandis que la nouvelle Présidente, N. Notat, ajoutait « Droits Humains ». A l'origine les cinq domaines d'ARESE étaient inspirés des autres agences et notamment KLD et SAM.

Concernant les méthodes de travail la méthodologie repose en grande partie sur des *analyses statistiques* et l'objectif prioritaire est de minimiser le travail d'évaluation subjective de l'analyste et d'*objectiver au maximum le processus*. L'inégale disponibilité de données quantifiées dans un format standardisé pour chaque critère va conduire les analystes à mettre au point une méthode de *scoring* s'inspirant des modèles de qualité et de l'analyse financière. Les informations disponibles

sont quantifiées en cochant des cases et en estimant des ratios . La méthode articule pour chaque critère d'évaluation deux grandes phases : (1) une phase de *scoring* visant à transformer les informations qualitatives en informations quantitatives et (2) une phase de *ranking*, consistant à classer les entreprises les unes par rapport aux autres en fonction des différents scores au sein d'un même secteur.

Le processus de *scoring* (1) est construit de manière à se rapprocher au maximum d'un processus automatique où l'analyste « laisse s'exprimer » les chiffres qu'il recueille ou renseigne directement le référentiel en cochant des cases ou en inscrivant des chiffres, étant donné l'information dont il dispose. Ce processus est baptisé par les analystes « *traitement automatique de l'information* ». De manière idéale, il devait conduire à faire en sorte que le référentiel puisse s'actualiser automatiquement à partir des informations chiffrées recueillies à partir de différentes sources, sans intervention de l'analyste.

Le second « bloc » de la méthodologie *ranking*, (2) est un processus d'analyse statistique qui s'appuie sur ces scores pour établir un classement relatif des entreprises les unes par rapport aux autres au sein d'un même secteur et pour un critère donné. Ce classement est ensuite subdivisé en quartiles et les notes (sous la forme ++, +, =, -, --) sont finalement attribuées en fonction de l'appartenance de l'entreprise à l'un des quatre quartiles (A pour le premier, B pour le second, etc.).

A partir des six dimensions du modèle Vigeo et sur la base de la typologie développée par Amable (2005), nous formulons cinq hypothèses visant à caractériser la PSE en fonction des variétés des systèmes économiques et sociaux.

Concernant les relations de l'entreprise avec ses clients et ses fournisseurs, nous avançons l'hypothèse que plus l'économie nationale a dérégulé ses marchés de biens et de services moins les entreprises sont performantes en termes de PSE. Dans une économie soumise à la concurrence, les entreprises fondent leur politique vis-à-vis des clients et des fournisseurs sur les mécanismes de marché tandis que dans des économies plus régulées interviennent des mécanismes hors marché concernant notamment l'intégration de facteurs sociaux et environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement, la recherche de coopération durable avec les fournisseurs mais aussi l'information des clients.

Hypothèse 1 : Les entreprises relevant des capitalismes social-démocrate et méditerranéen seront plus performantes en termes de RSE concernant la dimension clients-fournisseurs, que les entreprises relevant du capitalisme libéral de marché.

Concernant les relations de l'entreprise avec la société civile (notamment la RSE vis-à-vis des populations et des territoires sur lesquels elle est implantée), nous faisons l'hypothèse que les exigences du système financier fondé sur le marché financier sont peu compatibles avec des engagements jugés peu rentables à court terme. Il en va différemment pour les systèmes économiques à base d'institutions financières ou de banques du fait de l'établissement de relations de partenariat entre entreprises et banques.

Hypothèse 2 : Les entreprises relevant du capitalisme libéral de marché seront moins performantes que les autres concernant l'engagement sociétal.

Concernant le gouvernement d'entreprise, l'efficacité du marché boursier nécessite des règles comptables strictes découlant de la nécessité de transparence de la part des sociétés. Ceci se traduit à la fois par des mécanismes de contrôle et d'incitation qui régissent les relations entre les actionnaires, leurs représentants et les dirigeants. Aussi, nous postulons que, sur ce point, le capitalisme libéral de marché sera plus performant que les autres formes de capitalisme.

Hypothèse 3 : Les entreprises relevant du capitalisme libéral de marché seront plus performantes que les autres concernant le gouvernement d'entreprise.

Concernant le volet social de la PSE, qu'il s'agisse de la politique sociale en matière de RH ou du respect des droits humains, les hypothèses émises tiennent compte à la fois des particularités des marchés du travail, de la protection sociale et de l'éducation. Les marchés du travail réglementés vont souvent de pair avec une importance accordée à la place des syndicats dans les relations de travail. Que cette place soit liée à des dispositions institutionnelles ou à un fort taux d'adhésion syndicale, les variétés du capitalisme à marché du travail réglementé ou coordonné devraient être, sur cet axe, plus performantes que le capitalisme libéral de marché. Mais au sein de ce groupe de quatre capitalismes, il existe différentes formes de protection sociale, le capitalisme social-démocrate se distinguant par un modèle très protecteur et universel tandis que le capitalisme européen occidental réserve les allocations principalement à ceux qui sont engagés dans l'emploi et que le capitalisme libéral de marché offre une protection limitée. De même, les systèmes éducatifs des modèles européen continental et social-démocrate, sont des systèmes publics et de niveau élevé, ce qui n'est pas le cas pour le capitalisme méditerranéen.

Hypothèse 4 : Les entreprises relevant du capitalisme européen continental et social-démocrate sont plus performantes concernant le volet social de la PSE (Ressources Humaines et Droits Humains) que celles relevant du capitalisme libéral de marché.

Le marché financier contraint les entreprises relevant du capitalisme libéral de marché à intégrer les risques environnementaux ainsi que leurs conséquences financières. Traditionnellement, le modèle social-démocrate, régi par une réglementation contraignante, est plus enclin à intégrer le volet environnemental. Au contraire, le modèle méditerranéen tend à ignorer cette dimension.

Hypothèse 5 : Les entreprises relevant du système capitaliste de marché seront plus performantes que les entreprises relevant du capitalisme méditerranéen, les entreprises du modèle social-démocrate et du modèle continental européen se situant en position intermédiaire.

### 3. METHODOLOGIE

L'étude porte sur les entreprises européennes listées au DJ STOXX 600 ou au SBF 120 sur une période de deux ans, entre janvier 2004 et décembre 2005. Dans le modèle de Vigeo, les six dimensions décrites précédemment font l'objet d'une analyse dite par angle d'approche ou L – D – R (Leadership, Déploiement et Résultats). Il s'agit d'évaluer distinctement la politique annoncée par l'entreprise (le Leadership), puis ses efforts en termes de processus et de moyens mis en œuvre pour appliquer cette politique (le Déploiement) et enfin les résultats qu'elle obtient en la matière (le Résultat). La note finale est le produit équi-pondéré des scores attribués à ces trois angles d'approche. Au total, pour chaque score (score L, score D, score R et score final), nous disposons de 30 626 observations.

Les entreprises analysées appartiennent à 17 pays et 35 secteurs d'activité. Ces pays ont été regroupés afin de mettre en évidence les différences de variétés des capitalismes. Une série de tests+ T sous SPSS a permis de vérifier que les cinq groupes retenus constituaient des échantillons indépendants. Au vu du nombre d'observations disponibles pour chacun des groupes, nous obtenons cinq échantillons de taille comparable :

- Premier groupe : Danemark, Finlande, Suède, Norvège
- Deuxième groupe : Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Allemagne, Suisse
- Troisième groupe : Portugal, Espagne, Italie, Grèce
- Quatrième groupe : France
- Cinquième groupe : Angleterre, Irlande

Selon la typologie proposée par Amable (2005), le premier groupe correspond au modèle social-démocrate (à l'exception de la Norvège, classée dans le modèle européen continental). Le deuxième et quatrième groupes caractérisent le modèle européen continental. Le modèle méditerranéen est représenté par le troisième groupe. Au sein du modèle européen continental, nous avons souhaité isoler la France (quatrième groupe), le nombre d'observations disponibles permettant d'obtenir un échantillon de taille comparable. Le cinquième groupe est quant à lui représentatif de l'économie libérale de marché. Etant donné le faible nombre d'observations dont nous disposons, nous n'avons pas retenu les entreprises américaines, de même que les entreprises japonaises (le modèle asiatique ne sera donc pas testé).

Un ensemble d'analyses univariées de la variance nous a permis d'étudier simultanément l'effet du secteur et l'effet du pays sur le score de performance sociale des entreprises. Les résultats montrent que l'effet secteur et l'effet pays sont tous deux significatifs. Toutefois, lorsqu'on contrôle la variable « secteur », l'effet pays reste significatif. De plus, l'étude des moyennes marginales estimées indique que lorsque le secteur est contrôlé, les moyennes obtenues sont sensiblement proches de celles que l'on obtient en l'absence du contrôle de cette variable. Ces tests nous ont ainsi permis de nous assurer que les résultats obtenus ne sont pas influencés par le poids des différents secteurs d'activité.

Les données de Vigeo ont été analysées sur la base d'une série de tests de moyennes. Tout d'abord, nous nous sommes intéressés aux scores de chaque niveau (L – D- R) et au score global des cinq groupes de pays. Ensuite, pour chacune des six dimensions du modèle Vigeo, nous avons comparé les scores des cinq groupes. Aussi, dans ce test de moyenne, deux variables explicatives ont été définies : la dimension et le pays. Un test de la variance, de type ANOVA, indique que l'effet de ces variables demeure significatif.

#### **4. RESULTATS : PRESENTATION ET DISCUSSION**

Une première approche permet de classer les groupes de pays en fonction de leur score (notés de 0 à 100) puis de détailler ce classement en fonction des trois angles d'approche L – D – R (Tableau 2).

Tableau 2 – Scores en fonction des groupes de pays

Score final	Score L	Score D	Score R
Groupe 5 (27,84)	Groupe 5 (30,34)	Groupe 5 (25,86)	Groupe 5 (25,17)
Groupe 2 (25,34)	Groupe 2 (26,60)	Groupe 2 (23,87)	Groupe 4 (24,01)
Groupe 1 (24,62)	Groupe 1 (25,86)	Groupe 4 (22,31)	Groupe 1 (23,69)
Groupe 4 (24,60)	Groupe 4 (25,44)	Groupe 1 (21,72)	Groupe 2 (23,26)
Groupe 3 (21,09)	Groupe 3 (21,2)	Groupe 3 (18,16)	Groupe 3 (22,25)
Moyenne 25,35	Moyenne 26,78	Moyenne 23,20	Moyenne 23,95

Ce tableau apporte déjà quelques enseignements sur les systèmes économiques et sociaux. Il témoigne d'une forte disparité entre le capitalisme libéral de marché (groupe 5), classé systématiquement au premier rang, et le capitalisme méditerranéen (groupe 3) que l'on retrouve systématiquement quant à lui au dernier rang. Cela confirme le faible engagement, de manière générale, des pays d'Europe du Sud envers la RSE. Au contraire, les pays anglo-saxons apparaissent comme les tenants d'une approche orientée PSE. On constate aussi que le classement du groupe 1 (capitalisme social-démocrate) est relativement constant quel que soit l'angle d'approche retenu. En revanche, au sein du modèle européen continental, des disparités apparaissent. En particulier, excepté pour le score R, la France (groupe 4) ressort moins bien classée que les autres pays appartenant à ce même système économique et social (groupe 2). Autrement dit, les données quantitatives fournies par les entreprises appartenant au modèle européen continental, à l'exception des entreprises françaises, ne sont pas à la hauteur ni des engagements annoncés ni des moyens d'action mis en place. Inversement, la communication des entreprises françaises apparaît en retrait par rapport aux résultats obtenus.

Les tests de différence de moyenne, expliquant le score en fonction du critère et du pays, ont été utilisés pour valider les hypothèses présentées dans la première partie (Annexe A).

Selon la première hypothèse, les entreprises relevant des capitalismes social-démocrate et méditerranéen sont plus performantes en termes de RSE sur la dimension clients-fournisseurs que les entreprises relevant du capitalisme libéral de marché. Cette hypothèse n'est que partiellement confirmée. Bien au contraire, les groupes 3 (capitalisme méditerranéen) et 1 (capitalisme social-démocrate) affichent les scores les plus faibles (respectivement 17,03 et 17,21). Par conséquent, les mécanismes hors marché, notamment la recherche de coopération durable entre les entreprises et leurs fournisseurs, ne semblent pas fonctionner. Toutefois, il est à noter que les entreprises

relevant du modèle européen continental se situent effectivement dans une situation intermédiaire comme cela avait été postulé. Il est à noter que lorsqu'on effectue l'analyse non plus sur la base du score final mais sur le score R, les résultats diffèrent. Les différences de scores se réduisent et le groupe 3 (score 23,35) occupe la deuxième place derrière le groupe 5 (score 24,25) tandis que le groupe 1 se situe à la troisième place (22,38).

La seconde hypothèse concerne la dimension « engagement sociétal ». Elle indique que les entreprises relevant du capitalisme libéral de marché s'impliquent moins vis-à-vis de la société civile et sont donc moins performantes que les entreprises appartenant aux autres systèmes économiques et sociaux. Les résultats ne permettent pas de valider cette hypothèse puisque les pays anglo-saxons se situent au premier rang du classement (24,28) tandis que le dernier rang est occupé par les pays du modèle social-démocrate (16,53). Les résultats obtenus sont identiques lorsqu'on effectue l'analyse avec le score R. Nous avons considéré que les relations avec la société civile sont des engagements peu rentables à court terme et donc que les investissements dans ce domaine sont sanctionnés négativement par les marchés financiers. Il semble que cela ne soit pas le cas. En particulier, cela conduirait à tempérer le comportement court-termiste des marchés financiers. Une autre explication amènerait à penser que l'orientation PSE prise très tôt par les pays anglo-saxons leur permet dès à présent de s'engager pleinement envers la communauté, en dépit des exigences des marchés financiers.

La dimension « Gouvernement d'entreprise » est traitée dans la troisième hypothèse, selon laquelle les entreprises relevant du capitalisme libéral de marché sont plus performantes que les autres. Nos résultats confirment cette hypothèse. La France et le modèle méditerranéen occupant les deux derniers rangs, cela confirme de fait l'influence des caractéristiques des systèmes économiques et sociaux dont les disparités ont été maintes fois soulignées par la littérature traitant des problématiques de gouvernement d'entreprise (Buhr et Freedman, 2001 ; Nobes, 1998 ; Roberts, 1995 ; Gray, 1988).

Dans la quatrième hypothèse, nous indiquons que les entreprises relevant du capitalisme européen continental et du capitalisme social-démocrate sont plus performantes que les autres sur les dimensions « Ressources Humaines » et « Droits Humains ». Même si le classement des pays diffère en fonction des dimensions considérées, cette hypothèse est confirmée : les pays des groupes 1 (modèle social-démocrate), 2 et 4 (modèle européen continental) occupent les trois premières places du classement. Si l'on s'attarde sur le cas de la France, les entreprises de ce

groupe obtiennent le score le plus élevé sur la dimension Ressources Humaines et se situent au deuxième rang pour la dimension Droits Humains, confirmant ainsi une forte sensibilité par rapport au volet social de la PSE.

Le classement obtenu pour la dimension « Environnement », développée dans la cinquième hypothèse, est quasiment identique à celui concernant le gouvernement d'entreprise. Au premier rang, se trouvent les pays du système libéral de marché ; ce qui démontre que les conséquences financières des risques environnementaux ne sont pas négligeables et sont de ce fait intégrées dans l'évaluation des entreprises. La seconde place est occupée par les pays du modèle social-démocrate, témoignant ainsi de l'importance que les pays du Nord accordent à l'environnement. À l'autre extrémité, les pays méditerranéens affichent une sensibilité à l'Environnement beaucoup moins élevée que les autres pays.

Le tableau en page suivante laisse apparaître que, quelle que soit la dimension de la PSE considérée, à l'exception notable des dimensions Ressources Humaines et Droits Humains, les pays anglo-saxons affichent une performance plus élevée que les autres groupes. Ce résultat rejoint les premières constatations issues des tests de la moyenne des scores par pays.

Modèle de capitalisme et pays correspondants	Niveau de PSE par thème				
	Client-Fournisseur	Engagement Sociétal	Gouvernement Entreprise	RH et Droits Humains	Environnement
Economie libérale de marché (Groupe 5)	+	+	+	-	+
Modèle européen continental (Groupe 2)	=	=	+	+/=	=
Modèle européen continental (Groupe 4 : France)	+	-	-	+	-
Modèle méditerranéen (Groupe 3)	-	+	-	-	-
Modèle social-démocrate (Groupe 1)	-	-	=	=/+	+
Hypothèses	Partiellement validée	Non validée	Validée	Validée	Validée

Les commentaires portent essentiellement sur les domaines Client-Fournisseur et Engagement sociétal dans la mesure où les trois autres hypothèses ont été validées et ont fait l'objet d'une discussion dans la première partie.

La dimension Client-Fournisseur est partiellement validée dans la mesure où le score global de PSE est plus élevé pour le système libéral mais reste plus faible lorsqu'on s'intéresse à l'approche par les résultats (angle R). Ainsi, il est probable que les entreprises qui relèvent d'une économie libérale de marché ont une conscience de l'importance de la chaîne de sous-traitance et une politique de communication de meilleure qualité que leurs résultats effectifs. Cette conclusion est conforme avec les travaux menés dans le domaine de l'audit social, domaine dans lequel il apparaît que les entreprises anglo-saxonnes ont une démarche plus ancienne, plus systématique mais plus superficielle que les entreprises relevant du modèle européen continental (Combemale & Igalens, 2005).

L'hypothèse concernant la dimension Engagement sociétal n'est pas confirmée. Nous avons considéré que les relations avec la société civile sont des engagements peu rentables à court terme et donc que les marchés financiers sont susceptibles de sanctionner négativement les investissements dans ces domaines qui relèvent essentiellement du long terme (Cummins, 2000 ; Teoh, Welch et Wazzan, 1999) Il semble que cela ne soit pas le cas. En particulier, cela conduirait à tempérer le comportement court-termiste des marchés financiers. Une autre explication amènerait à penser que l'orientation PSE prise très tôt par les pays anglo-saxons leur permet dès à présent de s'engager pleinement envers la communauté, en dépit des exigences des marchés financiers. Autrement dit, la diversité des horizons temporels implique autant de stratégies d'investissement qui se répercutent différemment sur les dimensions de la performance sociétale (Johnson et Greening, 1999).

## CONCLUSION

L'objet de cette recherche portait sur les conséquences de la diversité des systèmes économiques et sociaux. A partir de la typologie des modèles de capitalisme développée par Amable (2005), nous avons identifié cinq groupes de pays au sein desquels nous nous sommes intéressés aux spécificités de la performance sociale des entreprises. Les différents modèles théoriques ont montré que la PSE dépend de la formulation et de l'intégration des attentes des différentes parties prenantes de l'entreprise. Aussi, nous avons postulé que les résultats de la PSE sont en partie liés

à l'appartenance de l'entreprise à un système économique et social que ces résultats renforcent les déterminants des systèmes économiques et sociaux. Notre analyse, menée sur les six dimensions de la PSE telles que mesurées par l'agence européenne Vigeo, valide ces hypothèses pour cinq dimensions sur six. Ces résultats démontrent donc l'influence de la nature du système économique et sociale sur la PSE, confirmant ainsi l'importance de ce facteur pour expliquer les différences de performances et de notations sociétales. Ces résultats doivent être nuancés dans la mesure où d'autre part, les spécificités de la PSE ont été présentées sur la base de la typologie proposée par Amable (2005) dont une des limites est qu'un pays donné ne relève pas systématiquement du modèle pour chaque dimension testée. D'autre part, dans cette étude, la PSE est appréhendée à partir du modèle développé par l'agence Vigeo, induisant ainsi une contingence de la mesure.

## RÉFÉRENCES

- Agle B. R. et Kelley P.C. (2001), « Ensuring validity in the measurement of corporate social performance : lessons from corporate united way and PAC campaigns », *Journal of Business Ethics*, vol. 31, p. 271-284.
- Albert M. (1991), *Capitalisme contre capitalisme*, Paris, Ed. du Seuil.
- Amable B. (2005), *Les cinq capitalismes*, Paris, Ed. du Seuil.
- Amable B., Barré R. et Boyer R. (1997), *Les systèmes d'innovation à l'ère de la globalisation*, Paris, Economica.
- Aoki M. (1995), « Towards a comparative institutional analysis », *Japanese Economic Review*, vol.47, n°1, p.1-19.
- Buhr N. et Freedman M. (2001), « Culture, institutional factors and differences in environmental disclosure between Canada and the united states », *Critical Perspectives on Accounting*, vol.12, p.293-322.
- Combemale M. & Igalens J. (2005), *L'audit social*, QSJ, Paris, PUF.
- Cummings L.S. (2000), « The financial performance of ethical investment trusts : an Australian perspective », *Journal of Business Ethics*, vol.25, n°1, p.79-92.
- Giddens A. (1987), *La constitution de la société*, Paris, PUF.
- Gray S.J. (1988), « Towards a theory of cultural influence on the development of accounting systems internationally », *Abacus*, vol.24, p.1.
- Griffin J.J. et Mahon J.F. (1997), « The corporate social performance and corporate financial performance debate », *Business and Society*, vol.36, n°1, p.5-31.
- Hall P. & Soskice D. (dir) (2001), *Varieties of capitalism: the institutional foundations of comparative advantage*, Oxford, Oxford University Press.
- Igalens & Gond (2005), « Measuring Corporate Social Performance in France: a critical and empirical analysis of ARESE data », *Journal of Business Ethics*, vol.56, p.131-148.

- Johnson R.A. et Greening D.W. (1999), « The effects of corporate governance and institutional ownership types on corporate social performance », *Academy of Management Journal*, vol.42, n°5, P.564-576.
- Maati J. (1999), *Le gouvernement d'entreprise*, Paris – Bruxelles, DeBoeck.
- Margolis J.D et Walsh J.P. (2003), « Misery loves companies : wither social initiatives by business ? », *Administrative Science Quarterly*, vol.48, p.268-305.
- Nobes C. (1998), « Towards a general model of the reasons for international differences in financial reporting », *Abacus*, vol.34, p.162.
- North D. (1990), *Institutions, institutional change and economic performance*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Pasquero J. (1989), « Fusions et acquisitions : principes d'analyse éthique », *Revue Française de Gestion*, n°74.
- Roberts A. (1995), « The very idea of classification in international accounting », *Accounting Organizations and Society*, vol.20, n°7/8.
- Rowley T. et Berman S. (2000), « A brand new brand of corporate social performance », *Business and Society*, vol.39, n°4, p.397-419.
- Ruf B.M., Muralidhar K. et Paul K. (1998), « The development of a systematic, aggregate mesasure of corporate social performance », *Journal of Management*, vol.24, n°1, p.119-133.
- Sharfman D. (1996), « The construct validity of the KLD social performance data ratings », *Journal of Business Ethics*, vol.15, n°3, p.287-297.
- Teoh S.H., Welch I. et Wazzan C.P. (1999), « The effect of socially activist investment policies on the financial markets : evidence from the South African boycott », *Journal of Business*, vol.72, n°1, p.35-89.
- Wood D.J. (1991), « Corporate social performance revisited », *Academy of Management Review*, n°16.
- Wood D.J. et Jones R.E. (1995), « Stakeholder mismatching: a theoretical problem in empirical research in corporate social performance », *International Journal of Organizational Analysis*, vol.3, p.229-267.

**ANNEXE A - SCORE PAR PAYS EN FONCTION DES CRITERES -**
**Observations**

Score*Critère*Pays	Observations					
	Inclus		Exclus		Total	
	N	Pourcentage	N	Pourcentage	N	Pourcentage
	26209	85,9%	4286	14,1%	30495	100%

**Scores**

Critère	Pays	Moyenne	N	Ecart-type
Engagement sociétal	Danemark, Finlande, Suède, Norvège	16,53	191	21,554
	Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Allemagne, Suisse	20,81	469	25,202
	Portugal, Espagne, Italie, Grèce	21,19	312	24,811
	France	19,25	421	25,487
	Angleterre, Irlande	24,28	724	28,907
Gouvernement Entreprise	Danemark, Finlande, Suède, Norvège	38,40	260	21,213
	Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Allemagne, Suisse	41,86	628	21,037
	Portugal, Espagne, Italie, Grèce	32,32	428	21,254
	France	36,69	568	19,943
	Angleterre, Irlande	60,54	972	16,318
Client- Fournisseur	Danemark, Finlande, Suède, Norvège	17,21	494	21,573
	Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Allemagne, Suisse	17,45	1207	21,821
	Portugal, Espagne, Italie, Grèce	17,03	800	21,420



	France	18,14	1045	23,219
	Angleterre, Irlande	19,83	1820	24,320
Environnement	Danemark, Finlande, Suède, Norvège	17,76	703	23,736
	Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Allemagne, Suisse	18,53	1735	24,907
	Portugal, Espagne, Italie, Grèce	12,48	1143	20,870
	France	14,58	1435	21,543
	Angleterre, Irlande	17,89	2628	25,479
	Ressources Humaines	Danemark, Finlande, Suède, Norvège	23,29	482
Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Allemagne, Suisse		23,94	1173	25,182
Portugal, Espagne, Italie, Grèce		21,07	770	23,869
France		27,78	1049	26,866
Angleterre, Irlande		21,92	1801	23,228
Droits Humains	Danemark, Finlande, Suède, Norvège	32,91	264	26,814
	Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Allemagne, Suisse	29,43	656	24,801
	Portugal, Espagne, Italie, Grèce	24,45	436	21,422
	France	29,75	579	25,415
	Angleterre, Irlande	28,49	1016	25,599
Total	Danemark, Finlande, Suède, Norvège	22,57	2394	24,473
	Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Allemagne, Suisse	23,29	5868	25,099
	Portugal, Espagne, Italie, Grèce	19,34	3889	22,856
	France	22,60	5097	24,842
	Angleterre, Irlande	25,44	8961	27,382
	Total	23,24	26209	25,565